

THÉÂTRE POUR L'AVENIR **Présentation de l'association**

Qu'est-ce que *Théâtre pour l'Avenir* ?

Théâtre pour l'Avenir est une association loi 1901 qui a été créée en 1982 par des enseignant-es convaincu-es que la création artistique et en particulier le théâtre font grandir les enfants et les jeunes, et qu'ils participent à leur réussite et leur épanouissement. Nous proposons donc des actions à destination des établissements scolaires de la Sarthe.

Cette année (2018-2019), notre association regroupe 15 classes primaires (dont une ULIS), 10 groupes de collèges, 8 lycées, ce qui représente environ 750 à 800 élèves. Viennent s'ajouter à ces adhésions collectives quelques adhésions individuelles d'enseignant-es qui souhaitent participer aux stages, aux réunions, ou soutenir notre action. Les membres du bureau et du conseil d'administration (tous enseignants à plein temps), «cheville ouvrière» de notre association, sont bénévoles.

Ce sont principalement les subventions du Rectorat de Nantes, de la DRAC des Pays de la Loire, de la Région des Pays de la Loire, du Conseil Départemental de la Sarthe et de la Ville du Mans qui nous permettent de poursuivre nos activités. Des communes mettent à disposition de l'association des salles permettant les rencontres d'élèves sur et hors temps scolaire. Les réunions plénières ont lieu (hors temps scolaire) dans une salle de l'école Gounod-Michel.

Quels sont ses objectifs ?

L'objectif principal de notre association est de sensibiliser les élèves à l'art théâtral dans un souci d'exigence et de rigueur.

Cela passe tout d'abord par l'école du spectateur : chaque classe adhérente à TPA assiste à au moins un spectacle professionnel qui est exploité avec l'enseignant-e et/ou des artistes. Cela passe ensuite par la pratique : tous les élèves et leurs enseignant-es s'engagent chaque année dans un processus de création que l'association peut aider par divers moyens que nous détaillons ci-dessous. Nous cherchons aussi à enrichir la notion de rencontre de l'école avec les artistes et la vie culturelle. C'est pourquoi nous privilégions le partenariat de la maternelle au lycée avec des artistes professionnels, des compagnies, des structures culturelles du Mans et du département.

Notre champ d'action est donc vaste et les activités proposées sont nombreuses et variées.

Quelles sont ses actions sur le terrain ?

-Le Printemps Théâtral

TPA organise le *Printemps Théâtral* en Sarthe : des groupes d'élèves, engagés dans une création théâtrale, se rencontrent en cours d'année, partagent des ateliers animés par des artistes professionnels puis se présentent leurs travaux en cours ou achevés suivant la période de l'année. Ils assistent à des spectacles professionnels afin de se former à « l'école du spectateur ». Des activités peuvent venir se greffer à ce schéma : visites de théâtre, rencontres avec les artistes ou metteurs en scène du spectacle.

- Le 1er juin des écritures théâtrales jeunesse

TPA s'associe à cette journée internationale dédiée aux écritures dramatiques pour l'enfance et la jeunesse dont l'objectif est de faire connaître largement ces écritures et leurs auteur-trices, fédérer et valoriser les initiatives de celles et ceux qui les font partager, favoriser de nouvelles collaborations et le travail en réseau autour des écritures théâtrales pour l'enfance et la jeunesse. Des lectures sont offertes aux passants du marché, des élèves s'affrontent autour de battes de textes, des rencontres inter générationnelles sont proposées dans des Epahd autour de lectures à voix haute.

- Faites Lire

TPA s'associe à la ville du Mans pour cette fête de la lecture dont le but est de promouvoir la lecture dans l'espace urbain. Des groupes d'élèves présentent des lectures à voix haute d'élèves en lien avec la venue d'un-e auteur-trice, Alexandre Romanes en 2018, Daniel Pennac en 2019.

-La formation des enseignant-es

-Les enseignant·es s'engagent à essayer de participer à au moins un stage par an. Ces stages sont proposés par Théâtre pour l'Avenir et/ou les compagnies du département et sont encadrés par des artistes.

-L'aide aux établissements

TPA participe à l'organisation d'ateliers théâtre en aidant financièrement et techniquement les établissements à monter un projet en partenariat avec un comédien ou à emmener des classes au théâtre (achat de spectacles, de billets, réservation des cars...).

Reconnue par les instances de l'Education nationale, *Théâtre Pour l'Avenir* assure également la coordination départementale des actions théâtre en milieu scolaire et participe à l'élaboration des stages de formation continue des personnels enseignants (1^{er} et 2nd degré).